

Entretien avec Nathalie Fontanet

Candidate au Conseil administratif de la Ville de Genève

Nathalie Fontanet, avez-vous un animal de compagnie ?

Malheureusement, plus ; j'ai eu un chien jusqu'à il y a 4 ans que j'ai dû endormir trop tôt, à l'âge de 7 ans ; c'était un Labrador. Lorsque mes enfants étaient plus jeunes, nous avions également une véritable ménagerie allant des poissons rouges, aux lapins, en passant par les cochons d'inde, les hamsters et les tortues !

Est-ce que la compagnie d'un animal vous manque ?

Enormément, si j'avais le temps de m'occuper d'un chien, j'en reprendrais un tout de suite, mais le faire aujourd'hui, compte tenu de mon emploi du temps, serait de l'égoïsme ; ce d'autant plus que mes filles ont grandi et sont très prises par leurs études ; le chien serait tout seul toute la journée ce qui n'est pas le but.

Nathalie Fontanet, que pensez-vous de la polémique que les muselières ont suscitée dans le Canton ?

Je suis totalement opposée à une telle mesure qui a été prise sans discernement et sans faire de distinction entre les chiens pouvant présenter un réel danger et les autres. Cela dit, il est évidemment inadmissible que des enfants puissent être mis en danger par des propriétaires irresponsables, mais la solution de la muselière pour tous dans les parcs est disproportionnée et aberrante. J'ai d'ailleurs participé à la collecte de signatures avec la SPA pour déposer la pétition contre cette mesure.



Nathalie Fontanet avec un croisé Bouvier âgé de 5 ans

Alors quel type de mesures proposeriez-vous ?

Il faut insister sur l'éducation des chiens et des propriétaires ; les personnes qui possèdent un chien dit potentiellement dangereux doivent être contrôlées et ces chiens doivent porter une muselière, même si je suis consciente qu'il est extrêmement difficile de déterminer la dangerosité d'un animal sur la base de sa seule race ; à moyen terme, c'est cependant une solution qui a le mérite de rassurer et de permettre la mise en place de plus de contrôles.

Que répondez-vous aux personnes qui disent qu'il y a trop de chiens à Genève et que le territoire du Canton est petit ?

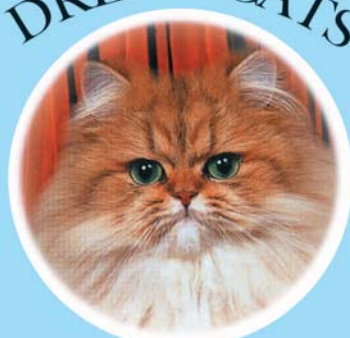
Effectivement, il y a beaucoup de chiens ; c'est manifestement le révélateur d'une solitude de plus en plus importante, d'une société devenue très individualiste ; les gens se tournent vers celui qui est considéré comme le meilleur ami de l'homme : le chien. Il est frappant de constater à quel point se promener avec un chien permet de lier connaissance plus facilement. Et surtout, le chien oblige le maître à sortir de chez lui plusieurs fois par jour. À mon sens, le problème n'est pas le nombre de chiens, mais surtout la façon dont certains maîtres se comportent, notamment en ne ramassant pas les déjections de leur animal ou en ne le tenant pas en laisse, ce qui est obligatoire, sauf dans les espaces de liberté.

Pensez-vous qu'il faille interdire les chiens dans les parcs genevois ?

Avant d'édicter de nouveaux règlements, il importe de faire respecter la réglementation existante qui interdit déjà les chiens aux abords des places de jeu pour enfants ; actuellement pourtant cette interdiction n'est pas toujours respectée. Je suis en faveur d'un élargissement de cette zone qui permettrait d'assurer une plus grande sécurité pour nos enfants et surtout, je souhaite que des sanctions soient prises contre les maîtres qui ne respecteraient pas cette interdiction.

Par contre, je suis convaincue qu'il y a suffisamment de place dans les allées des grands parcs pour que les chiens tenus en laisse continuent à être autorisés.

La griffe du Spécialiste
DREAM CATS



Spécialiste Toilettage pour Chats
Sacha Rapo

- * Toute races
- * Conseils
- * Contrats entretien
- * Préparations pour expositions
- * Uniquement sur Rendez-vous !

6 - 7 rue du Centurion 12227 Carouge / Genève
Tél.: 022 342 86 00